TERRE D'ÉMERAUDE COMMUN

Envoyé en préfecture le 09/04/2021

Reçu en préfecture le 09/04/2021





ID: 039-200090579-20210331-D_048_2021-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DELIBERATION N° 2021 - 048

SEANCE DU 31 MARS 2021

Nombre de Conseillers En exercice : 116 Titulaires présents : 88 Suppléants présents : 4

Pouvoirs: 13

Date de convocation : 25/03/2020
Date d'affichage : 08/04/2020

Votants :	105	Pour :	105	Contre:	0	Abstentions:	0

L'an deux mille vingt et un, le trente-et-un mars, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle François TRUFFAUT de Moirans en Montagne, sous la présidence de Monsieur PROST Philippe.

Délégués titulaires présents :

ANDREY Patrick; ARTIGUES Damien; BAILLY Hervé; BAILLY Jacques; BAILLY Thierry; BANDERIER Dominique; BARIOD Denis; BAUDIER Stéphanie; BELLAT Stéphane; BENIER ROLLET Claude; BLASER Michel; BOISSON Laurence; BONDIER Jean-Robert; BONIN Robert; BOURGEOIS Josette; BOURGEOIS Rachel; BOZON Fabienne; BRUNET Hervé; BUCHOT Jean-Yves; BUNOD Remy; CAPELLI Sophie; CAPPELLI Célestin; CHAMOUTON Patrick; CHATOT Patrick; CLOSCAVET Marie-Claire; COLIN Gwenaël; CORAZZINI Sylvie; CORON Nathalie; DALLOZ Jean-Charles; DAVID Lauriane; DEPARIS-VINCENT Christelle; DEVAUX Catherine; DUBOCAGE Françoise; DUFOUR Anne; DUFOUR Christiane; DUTHION Jean-Paul; ETCHEGARAY Josiane; FAGUET Jean-Jacques; FATON Patrice; FAVIER Jean-Louis; GAMBEY Olivier; GAUTHIER PACOUD Sandrine; GEAY David; GERMAIN Christophe; GIROD Franck; GRAS Françoise; GROSDIDIER Jean Charles; GUERIN Jean Luc; GUILLOT Evelyne; HOTZ Richard; HUGUES Guy; JACQUEMIN Pierre; JULLEROT Pascal; LACROIX Serge; LAVRY Dominique; LONG Grégoire; LUSSIANA Eddy; MAILLARD Jean-Claude; MARQUES Patrick; MILLET Jacqueline; MILLET Michel; MOREL Alain; MOREL Denis; MOREL-BAILLY Hélène; NEVERS Jean-Claude; PAIN Michel; PARIS Robert; PERRIN Alexandre; PIETRIGA Guy; PRELY Fabrice; PROST Philippe; RASSAU Jean-Noël; RAVIER Pascal; REBREYEND COLIN Micheline; RETORD Dominique; REYDELLET DELORME Emmanuelle; ROUX Nathalie; ROZEK Evelyne; RUDE Bernard; SCHAEFFER Catherine; SERVIGNAT Odette; STEYAERT Frank; THOMAS Rémi; TISSOT Isabelle; VACELET Jean-Marie; VENNERI PARE Sandra; VIAL Jacques; VUITTON Daniel.

Délégués suppléants présents : DUTHOIT Lionel ; NEVEUX Arnaud ; PARTY Annick ; RIQUOIS jean Pierre

Excusés: BENOIT Jérôme; BESSARD Maurice; CAILLON Gérard (représenté par RIQUOIS jean Pierre); CATILAZ Christophe (représenté par NEVEUX Arnaud); CIOE Bruno; DE MERONA Bernard (représenté par PARTY Annick); JOURNEAUX Cyrille; MORISSEAU Gilles; VILLESSECHE Anne (représentée par DUTHOIT Lionel).

Excusés ayant donné pouvoir : AYMONIER Gaëtan à ETCHEGARAY Josiane ; BELPERRON Pierre-Rémy à BOZON Fabienne ; BOILLETOT Jean-Marc à DUTHION Jean Paul ; BRIDE Frédéric à ETCHEGARAY Josiane ; CALLAND Jacques à GROSDIDIER Jean Charles ; CASSABOIS Yannick à PIETRIGA Guy ; DUMONT GIRARD Philippe à STEYAERT Frank ; HUSSON Gérald à BLASER Michel ; JAILLET Bernard à SERVIGNAT Odette ; LANCELOT Catherine à GUERIN Jean-Luc ; PAGET Jean-Marie à BUCHOT Jean-Yves ; PANISSET Marilyne à CHATOT Patrick ; REVOL Hervé à MILLET Jacqueline ;

Absents: BOISSON Jean Pierre; CATTET Jean-Luc; GROS-FUAND Florence; HUGONNET Franck; LAMARD Philippe; MONNERET LUQUET Jocelyne.

Secrétaire de séance : Josiane ETCHEGARAY

Objet : Taux de la Taxe Ordures Ménagères pour l'année 2021

Le Conseil communautaire,



Vu les articles 107 de la loi de finances pour 2004 et 101 de la loi de finance in the los of the

Vu les articles 2-4-1) et 2-4-2) des statuts de la Communauté de communes relatifs à la collecte et l'élimination des ordures ménagères et la gestion de déchèterie des Sablières de Boissia;

Vu la délibération n°2020-114 du 12 mars 2020 ;

Vu le projet de budget primitif;

Vu l'avis favorable du Bureau;

Clairvaux-les-Lacs

DECIDE

DE NE PAS APPLIQUER D'AUGMENTATION au taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour l'année 2021 ;

DE FIXER le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2021 pour les anciens secteurs du Pays des Lacs et de Jura Sud à 11,34%; soit pour les communes de :

Mesnois

Barésia-sur-l'Ain - Cogna
Blye - Denezières
Boissia - Doucier
Bonlieu - Fontenu
Charcier - La Frasnée
Charézier - Hautecour

Châtillon - Largillay-Marsonnay
Chevrotaine - Menétrux-en-Joux

- Chancia - Lavancia-Epercy
- Charchilla - Lect
- Châtel de Joux - Les crozets
- Coyron - Maisod

Crenans - Martigna Etival - Meussia

Jeurre Moirans en Montagne

Patornay

Pont-de-Poitte

Saint-Maurice-Crillat

SaugeotSongesonSouciaThoiriaUxelles

VertambozMontcusel

Vaux les saint Claude

Villards-d'Héria

DE CHARGER Monsieur le Président de signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,